



HAL
open science

**Note de l'Institut des Hautes Etudes d'Amérique Latine.
Réflexions sur l'Amérique Latine au début des années
2000**

Jean-Michel Blanquer

► **To cite this version:**

Jean-Michel Blanquer. Note de l'Institut des Hautes Etudes d'Amérique Latine. Réflexions sur l'Amérique Latine au début des années 2000. Une décennie d'ombres et de lumières: l'Amérique latine et les Caraïbes dans les années 90, CEPALC, pp.391-401, 2003. halshs-00598927

HAL Id: halshs-00598927

<https://shs.hal.science/halshs-00598927v1>

Submitted on 7 Jun 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Note de l'Institut des hautes études de
l'Amérique latine (IHEAL)**

**Réflexions sur l'Amérique latine au début
des années 2000**

Note de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine (IHEAL)

Réflexions sur l'Amérique latine au début des années 2000

"Une décennie d'ombres et de lumières". Utiliser cette expression pour caractériser les années quatre-vingt-dix en Amérique latine, c'est déjà faire le choix de la différencier de la décennie précédente que tout le monde analyse comme la "décennie perdue". Cela peut sembler relever donc d'un certain optimisme.

Mais en s'interrogeant sur ce que recouvre une telle qualification, il faut être certain que l'on peut légitimement regrouper en une même analyse toutes les évolutions de l'ensemble régional appelé "Amérique latine". Est-ce que certaines Amériques latines ne seraient pas dans l'ombre tandis que d'autres réussiraient à gagner la lumière? Est-ce qu'il n'y aurait pas un découplage territorial, économique et social entre les pays, les régions, les villes? Le bilan des années quatre-vingt-dix ne serait pas alors mitigé mais contrasté, consacrant des disparités qui font déjà de l'Amérique latine la région la plus inégalitaire du monde.

De même que les sociétés latino-américaines sont les plus cordiales tout en étant les plus inégalitaires, de même l'aire latino-américaine serait la plus intégrée, unie par la langue et une même vision du monde, mais la plus hétérogène, désarticulée par des insertions internationales trop divergentes. Les chefs d'Etat latino-américains se sont réunis au cours de la dernière décennie plus que jamais dans leur histoire, et plus que les

responsables de toute autre région du monde, à l'exception de l'Europe. Mais est-ce parce que l'Amérique latine n'a jamais été si unie ou parce qu'il n'a jamais été autant nécessaire de compenser les mouvements centrifuges du continent?

A l'aube des années 2000, quand tous les regards sont tournés vers les perspectives de l'intégration sur le continent américain, il est très utile de se pencher sur la trajectoire des dix dernières années pour comprendre les grandes tendances à l'œuvre et donc les grands enjeux des modèles économiques et politiques possibles pour la décennie qui vient. Pour cela, il faut adopter deux angles. Le premier est celui de l'étude de l'impact de la mondialisation sur la région. Face aux opportunités et aux difficultés de l'ouverture internationale, tous les acteurs ne sont pas dans la même position. Il faut tenter de comprendre, par-delà l'enchevêtrement des logiques nationales, les grandes articulations territoriales en cours. Le second angle nécessaire est celui de l'étude de l'institutionnalité en Amérique latine. Le terme de "gouvernance", qui fait partie lui aussi du vocabulaire consacré par les années quatre-vingt-dix, ne recouvre que partiellement le problème posé. Il présente en plus le risque de laisser supposer, par une forme d'importation des modèles de la science économique dans la science politique, qu'il pourrait y avoir une approche purement technique des questions politiques. Ce qui est au centre de ce que l'on a englobé sous cette notion, c'est la capacité à créer des systèmes institutionnels cohérents et efficaces, grâce à une adhésion des citoyens aux nouvelles formes de gestion publique. La réinvention de l'espace public est en fait le défi majeur d'une région encore marquée par les stigmates de l'autoritarisme, par les tentations du populisme et par les risques de l'anarchie.

I. Insertion internationale et géostratégies nationales

1. Des atouts différents et des approches différentes face à la mondialisation

Les années quatre-vingt-dix ont souligné à la fois l'unité et l'hétérogénéité de l'Amérique latine. Elles ont mis en relief des phénomènes vis-à-vis desquels les pays ne sont pas en situation égale: le positionnement géographique, la taille, la structure de la production et du commerce ont un impact direct sur les caractéristiques de l'insertion internationale. On doit en effet distinguer plusieurs Amériques latines et opérer selon plusieurs critères. Le premier critère, le plus connu, est géo-économique: il conduit à différencier le Mercosur (y compris le Chili) et le Mexique d'une part, les autres pays (andins, Amérique centrale et Caraïbes) d'autre part. Le premier groupe s'approche par plusieurs

caractéristiques du premier monde. La structure de son commerce est plus équilibrée (le poids des matières premières y est moindre dans les exportations). C'est avec les pays de ce groupe que se concluent des accords inter-régionaux avancés comme le montre par exemple l'évolution des relations de l'Union européenne avec eux (accord dit de "troisième génération" avec le Mexique, accord dit de "quatrième génération" avec le Chili, accord en cours de négociation avec le Mercosur). Le second groupe en revanche s'inscrit davantage dans une logique de coopération. Ses relations commerciales avec l'extérieur, notamment les Etats-Unis et l'Europe, s'articulent autour des systèmes de préférence généralisée dont la logique est plus politique qu'économique. Il s'agit, notamment pour les pays andins, de favoriser certains produits dans le contexte d'une lutte contre la culture et le commerce de la drogue. La logique de dépendance et de périphérisation reste dominante. Par exemple, un pays comme El Salvador a pour première ressource extérieure les "remesas" envoyées par ses travailleurs émigrés aux Etats-Unis. Face à cette situation, plusieurs de ces pays estiment qu'ils doivent entrer dans une logique plus nette de libre-échange avec les partenaires internationaux mais il y a en la matière plus de perspectives tracées que de réalités immédiates (voir par exemple le refus des Etats-Unis d'un accord bilatéral avec la Colombie hors de la négociation ALCA ou encore la réponse de l'Union européenne aux pays andins lors du sommet de Madrid de 2002).

Le second critère de distinction entre les différentes Amériques latines tient à la taille qui se mesure par l'espace, la démographie et la production. De ce point de vue, il faut distinguer trois groupes. En premier lieu, deux pays se détachent: le Brésil et le Mexique. Seuls ces deux pays ont les moyens de peser dans les questions économiques internationales. Il est significatif de constater qu'il s'agit des deux seuls cas où une mobilisation financière massive a permis (de la part des Etats-Unis s'agissant du Mexique, de la part du FMI s'agissant du Brésil) d'endiguer une crise financière en cours: dans les deux cas, le monde ne peut se permettre un effondrement d'économies de cette taille. La comparaison entre le Brésil et l'Argentine sur ce point est édifiante. L'Argentine a été "lâchée" à la fin de l'année 2001, alors même que le seul grief qui pouvait être fait à sa politique macro-économique était peut-être son excessive orthodoxie... Le Brésil de Cardoso puis le Brésil de Lula (dans le cadre d'une continuité savamment orchestrée et qui est révélatrice aussi de la solidité de l'Etat brésilien) ont, eux, bénéficié d'un accompagnement bienveillant, résultat finalement d'un compromis entre les tendances interventionnistes et les exigences d'austérité budgétaire. Le Mexique est démographiquement et territorialement moins important que le Brésil mais les années quatre-vingt-dix ont accentué, avec l'ALENA, sa

destinée commune manifeste avec les Etats-Unis (avec un commerce extérieur avec les Etats-Unis correspondant environ à 80% de ses échanges globaux), ce qui est, paradoxalement peut-être, un vecteur d'affirmation de sa puissance. En effet, dans le cas du Mexique comme dans le cas du Brésil, l'insertion dans la mondialisation est forte. Le développement des technologies, des industries à forte valeur ajoutée, de conglomerats de dimension internationale (par exemple dans le domaine du ciment pour le Mexique ou dans le domaine de l'aviation pour le Brésil qui a récemment implanté une usine de construction aéronautique en Chine) montrent que l'on est en présence d'acteurs aux moyens réels pour leur insertion internationale.

Viennent ensuite, en deuxième place, les pays de taille moyenne: la Colombie, le Venezuela, le Pérou, l'Argentine et le Chili. Leurs situations sont très différentes mais elles marquent bien la possibilité de suivre une voie spécifique. Contrairement aux pays du premier groupe, ils ne pèsent pas suffisamment pour bénéficier d'une forme d'assurance contre les crises. Mais ils sont d'une taille qui leur permet de jouer leur carte dans l'économie internationalisée. Sans revenir sur le cas argentin, les deux cas extrêmes sont le Chili et la Colombie. Le Chili a suivi la voie de la diversification de ses insertions. Se posant comme un pivot de l'insertion internationale du continent tout en défendant jalousement sa souveraineté, il s'est mis en situation d'être associé au Mercosur tout en ayant un accord avec l'Union européenne et bientôt avec les Etats-Unis et certains partenaires d'Asie. De sorte que son commerce extérieur est équilibré entre ses différents partenaires. Ouvert au grand large tout en ne dépendant pas d'un partenaire trop exclusif, le Chili semble avoir inventé le modèle d'une insertion internationale réussie pour un pays de taille modeste se concevant en fait comme une île, à l'image de l'Angleterre du XIXème siècle commerçant avec le monde entier. Mais ce modèle a ses limites: en négligeant trop les mécanismes d'intégration sub-régionale, le Chili pourrait se trouver isolé à terme et en payer un prix politique excessif.

À l'autre extrémité, la Colombie incarne une autre dimension de la globalisation. Ouverte au commerce international, notamment depuis les réformes du début des années quatre-vingt-dix, et jouissant d'une croissance soutenue sur le long terme, la Colombie est aussi ouverte aux quatre vents de tous les réseaux et trafics du monde moderne. Les acteurs de la violence colombienne peuvent être considérés comme des figures emblématiques de la mondialisation, appuyés sur le commerce de la drogue, achetant des armes dans les pays les plus divers, communiquant par les moyens les plus sophistiqués et bénéficiant au total d'une faiblesse de la présence concrète de l'Etat.

Entre ces deux "modèles", le Venezuela et le Pérou représentent le cas plus traditionnel de l'insertion latino-américaine dans le commerce international, au travers de l'exportation de matière première et de l'importation de biens manufacturés. Les crises politiques traversées par ces deux pays ne sont que le reflet du modèle social induit par une telle logique économique: économie de la rente, forte différenciation sociale, urbanisation non maîtrisée, etc.

Les autres pays d'Amérique latine constituent le troisième groupe. Leur insertion dans la mondialisation peut être forte mais sous la forme d'une dépendance d'autant plus marquée que l'intégration régionale est encore faible. C'est l'Uruguay subissant de plein fouet la crise argentine ou le Paraguay totalement relié à la puissance brésilienne. Ce sont encore les pays d'Amérique centrale obligés de suivre les Etats-Unis dans la crise irakienne. Les pays les plus "sûrs" (Uruguay, Costa-Rica...) peuvent connaître les dérives les plus fortes faute d'être associés à des ensembles réellement puissants. Les voies de la souveraineté passent ici clairement par l'accentuation de l'intégration régionale. C'est d'ailleurs le sens des efforts produits par les pays caribéens (cf. chapitre VIII).

Un bon révélateur de la situation est la direction prise par les investissements étrangers directs. Ils concernent essentiellement l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie et le Mexique. Le risque est d'assister à une hyper internationalisation de certains territoires (parfois à leur détriment) et à la périphérisation des autres dans une forme de *no man's land* économique et social.

Le problème de l'insertion internationale de l'Amérique latine n'est donc pas une question de degré (depuis la colonisation, cette insertion est très forte) mais une question de nature: sur quel mode faut-il l'orienter pour éviter les logiques de fragmentation, de dépendance et de périphérisation? C'est à la fois la structure de la production et du commerce (cf. chapitres III et IV) et la capacité à peser dans l'arène internationale qui sont décisifs. Sous ces deux aspects, la question de l'intégration régionale est cruciale.

2. Les géométries variables de l'intégration régionale

Jusqu'à présent, la globalisation se présente essentiellement comme un phénomène financier. Bien des auteurs ont souligné que cela créait une distorsion forte, une forme de décalage des globalisations puisque la globalisation financière ne s'accompagnait pas d'une globalisation des autres facteurs économiques. Et, de fait, la volatilité du capital est un des problèmes majeurs que doit affronter la région. De ce point de vue, les années quatre-vingt-dix ont été bien meilleures que les années quatre-vingt (cf. tableau II.4) dans la mesure où la région a enregistré une

moyenne positive (autour de 3%) d'entrées nettes de capitaux. Mais il est frappant de constater que les retournements de conjoncture peuvent être amplifiés dans des proportions gigantesques par les mouvements brusques de capitaux.

Toute la difficulté est de rompre avec une tradition qui fait de l'Amérique latine une terre de bénéfices immédiats, d'où l'on se retire dès que des profits importants ne sont plus garantis. Il est difficile de passer du jour au lendemain d'une logique de l'El Dorado à une logique de l'entrepreneur Schumpeterien mais il est certain que la question sous-jacente est celle de la confiance inspirée par les systèmes économiques et politiques latino-américains, laquelle dépend en grande partie de la capacité de la région à s'affirmer comme un tout où chacune des parties bénéficie du poids que donne l'appartenance à l'ensemble.

La décennie quatre-vingt-dix a sans aucun doute été la décennie de la relance de l'intégration. Marquée par la création du Mercosur et de l'ALENA en particulier, elle a vu naître de nouvelles logiques de regroupement, relayant les efforts manifestés dans les années soixante (avec le Pacte andin en particulier) et interrompus notamment par l'effet des dictatures. Ces initiatives ont soulevé beaucoup d'espoirs et rencontré de premières limites.

Le déclenchement de l'insurrection zapatiste le 1er janvier 1994 au moment de l'entrée en vigueur de l'ALENA a été l'illustration symbolique des craintes suscitées: déséquilibres territoriaux induits (en l'espèce entre le nord et le sud mexicain), contestation de la primauté de l'économie sur le politique, crainte de l'impérialisme des Etats-Unis...

De plus, ces mouvements d'intégration ont rencontré des limites intrinsèques. Par exemple, la divergence de plus en plus marquée des politiques monétaires de l'Argentine et du Brésil à partir de la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix a souligné à la fois les contradictions d'un système d'ouverture douanière sans convergence monétaire et la faible solidarité des deux pays au niveau politique le plus élevé. Lorsqu'on la compare avec la construction européenne, l'intégration latino-américaine semble manquer de l'élan initial (le refus définitif de la guerre dans le cas de l'Europe) qui permet de dépasser les obstacles d'une conception trop étriquée de la souveraineté.

La crise argentine et les difficultés brésiliennes, au début des années 2000, qui marquent les limites du modèle économique suivi tout au long des années quatre-vingt-dix, seront peut-être les catalyseurs d'un nouvel élan de l'intégration régionale.

L'évolution des processus respectifs a conduit à opposer deux modèles. D'un côté l'ALCA traduit une approche panaméricaine voulue

par les Etats-Unis et devant conduire à l'établissement d'une zone de libre-échange de l'Alaska à la Terre de Feu. De l'autre, le Mercosur serait le noyau dur d'une intégration sud-américaine, réunissant les douze pays du sous-continent selon une philosophie de l'intégration que ne toucherait pas que les questions économiques.

Cette opposition est en partie factice et en partie réelle. Elle bute sur le fait que c'est peut-être aux Etats-Unis même que se situent les principales forces d'opposition à l'ALCA. De plus, elle suppose un mariage à terme entre l'actuel Mercosur et l'actuelle Communauté andine qui n'est pas encore une chose acquise tant certains pays craignent davantage la domination du Brésil que celle des Etats-Unis. Il faut noter de surcroît que cette vision consacre une approche géographique et non culturelle de l'intégration avec une distinction entre Amérique du sud et Amérique du nord et non entre Amérique latine et Amérique anglo-saxonne.

Néanmoins, il est certain, pour toutes les raisons précédemment exposées relatives au poids de l'Amérique latine dans l'arène internationale, que la région a besoin de bien plus que d'une zone de libre-échange, laquelle doit être pensée selon les intérêts réels des pays si l'on veut éviter la disparition de pans entiers de l'agriculture ou de l'industrie. Même dans le cadre de la négociation ALCA, il est vital pour les latino-américains, ou les sud-américains, de forger en amont des positions communes de négociation.

De plus, au-delà de la libéralisation du commerce, l'enjeu de la régionalisation est celui du développement de politiques publiques transnationales. Les années récentes ont montré des progrès importants en la matière en particulier avec le développement de projets relatifs à l'intégration physique. Si l'on prend l'exemple du secteur énergétique, on constate que le Brésil achète du pétrole au Venezuela et à l'Argentine, et de l'hydroélectricité au Paraguay. Des lignes à haute tension relient le Brésil au Venezuela. L'exploitation du gaz bolivien suppose un gazoduc transnational, etc.

Parallèlement, le grand défi de l'intégration, comme cela a été le cas pour l'Europe, est celui d'atteindre de grands équilibres régionaux en raisonnant à partir des grandes métropoles et en compensant les déséquilibres de développement accentués par la globalisation. Ainsi, il est très important que le Mercosur n'amplifie pas la supériorité du sud du Brésil et du nord de l'Argentine sur les autres territoires mais au contraire permette des mécanismes de communication (politiques d'infrastructure) et de compensation (comme les fonds structurels en Europe) visant l'intégration territoriale.

Le modèle de régionalisme ouvert vers lequel tend l'Amérique latine peut être un succès s'il est conçu comme un outil pour affronter avec les meilleurs atouts la globalisation. Il s'agit aussi de permettre à l'Amérique latine de peser dans les décisions internationales. Ainsi, un des aspects de la question est de participer davantage à l'édiction des normes (en bénéficiant d'une forte tradition juridique et en s'associant avec l'Europe) plutôt que de les subir. Pour réussir cela, il est nécessaire de trouver un équilibre dans la relation avec l'Union européenne et avec les Etats-Unis. C'est le modèle que l'on appelle parfois "triangle atlantique" et qui rend possible l'idée du développement d'un Mercosur élargi et approfondi dans une ALCA "light" et relié à l'Union européenne par des accords transatlantiques.

La bonne insertion internationale sera alors le gage de la stabilité politique.

II. Stabilité politique et institutionnalité

1. Les chemins de la consolidation institutionnelle

Treize pays de la région ont connu une crise financière dont cinq se sont traduites par une crise bancaire (Venezuela en 1994, Argentine, Mexique et Paraguay en 1995 et Equateur en 1999) (cf. chapitre III). Le cas brésilien montre bien l'utilité d'une capacité d'intervention réelle de l'Etat qui lui a permis d'avoir une action préventive dès 1994 lorsque le système donnait les signes d'un déséquilibre structurel.

De ce point de vue, au sein même de la zone Mercosur, la comparaison entre l'Argentine et le Brésil est très significative et conduit à entremêler les enseignements de l'économie et de la science politique. Pour l'Argentine en effet, la décennie quatre-vingt-dix peut être caractérisée comme celle de la désinstitutionnalisation. Progressivement, les instances de contrôle ont été affaiblies, le cas le plus marquant étant la Cour suprême où, par l'effet d'un système de nomination aux mains du président, les juges nommés sont devenus les complices et non les gardiens des dérives du pouvoir exécutif. Le pouvoir judiciaire a donc semblé accompagner et non empêcher la dérive de l'Argentine vers un système de corruption généralisée. La faiblesse institutionnelle est donc un facteur premier du déclin économique. Elle a permis ainsi la sous-évaluation des entreprises privatisées, l'évasion des capitaux et le maintien d'une politique de parité qui, à partir de 1998 au moins, montrait toutes ses limites.

La nouvelle organisation des pouvoirs, au travers du nouveau constitutionnalisme latino-américain, a fait l'objet de toutes les attentions.

Elle a conduit à relativiser le pouvoir présidentiel (souvent au bénéfice de mécanismes de responsabilité de l'exécutif, comme au Pérou par exemple) tout en lui donnant plus de continuité (généralisation de l'autorisation de la réélection). Le pouvoir présidentiel reste donc très important mais il est étroitement dépendant de la stabilité du système de partis. Or, si on assiste parfois à une tendance à la formation de coalitions majoritaires permettant une bipolarisation stabilisante, comme dans le cas du Brésil, on assiste le plus souvent à une perte de substance des clivages anciens (libéralisme-conservatisme; péronisme-radicalisme, etc.) qui conduit à un désenchantement démocratique. Ce désenchantement conduit à l'avènement de gouvernants à faible légitimité ou à la tentation populiste qui clive la société civile à défaut de pouvoir articuler le système politique.

Les difficultés de la " gouvernance " nationale ont conduit au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix à privilégier la voie de la décentralisation. Les résultats obtenus sont à certains égards satisfaisants (chapitre IX) mais certaines limites sont apparues. Le développement de la "participation citoyenne" (autre terme très consacré par la décennie passée) a souvent été artificiel ou conçu comme une compensation face à la rareté des ressources à distribuer. Pour le fonctionnement d'un service public, il est en fait moins important pour le citoyen de participer à son conseil d'administration que de recevoir réellement la prestation attendue... En d'autres termes, la décentralisation est un échec lorsqu'elle n'est pas accompagnée des moyens financiers et d'une approche plus politique que technique de l'adhésion nécessaire des populations aux formes de gouvernement. Cela suppose aussi des partis politiques forts, ayant une existence à l'échelle nationale et ayant abandonné le vieux schéma clientéliste.

Dans une Amérique latine où l'urbanisation atteint un taux équivalent à celui des pays développés tout en ne connaissant pas le développement des services qui permette de soutenir un tel schéma, le risque est grand de voir s'accroître le chômage, la violence et la misère qui à leur tour alimentent la délégitimation politique. C'est pourquoi les grands enjeux de la planification et de l'organisation sociale ne peuvent être envisagés uniquement sous l'angle des droits individuels mais doivent correspondre à une nouvelle dynamique politique, terrain qui correspond au rôle des partis politiques, et non aux syndicats, aux ONG ou aux grandes organisations internationales.

2. Etat de droit et "société de droits"

La production de normes, si on la mesure en termes quantitatifs, a été importante tout au long de la décennie. Après la transition

démocratique des années quatre-vingt portant la notion de souveraineté populaire, la consolidation démocratique des années quatre-vingt-dix a consacré la notion d'Etat de droit. C'est donc moins l'organisation des pouvoirs que la garantie des droits qui est devenue centrale dans les enjeux politiques récents. Des pays aux traditions constitutionnelles fortes ont adopté de nouvelles constitutions, en commençant par la Colombie en 1991 et en terminant par le Venezuela à la fin de 1999.

Partout, au nom de l'Etat de droit, les droits ont été multipliés par une énumération réalisée au début du texte constitutionnel afin de montrer le caractère fondamental de ces droits. Partout, les instances de garantie ont été étendues voire multipliées: création de Cours constitutionnelles, développement du pouvoir de la "fiscalía", du défenseur du peuple, etc. Partout, des procédures ont été créées pour s'assurer de l'effectivité de l'accomplissement du droit: action de tutelle, "amparo", etc.

Loin d'être simplement théoriques (comme le voudrait une critique facile des "constituciones de papel"), ces textes ont eu un impact social réel. Mais leur déploiement est intervenu comme une compensation d'une réalité sociale difficile, souvent caractérisée par l'inégalité et la violence. L'impact a donc été très hétérogène, dépendant des capacités juridiques des individus et des groupes. Certains ont su se saisir des nouvelles données juridiques; d'autres sont restés en marge. Le schéma ainsi créé est aux antipodes du modèle canonique de l'Etat de droit qui suppose une hiérarchie des normes et des juridictions et donc une unité organique du droit. On a assisté au contraire en Amérique latine tout au long des années quatre-vingt-dix, à l'émergence d'une "société de droits" où les acteurs se saisissent des opportunités juridiques offertes par la démultiplication des droits, des procédures et des juridictions au nom de l'Etat de droit. La diversification des instances d'Etat, sur un plan horizontal, et, sur un plan vertical, la perte par l'Etat du monopole de la puissance publique au profit des niveaux locaux et internationaux ont conduit à une nouvelle réalité juridique où le face à face n'est plus entre l'Etat et le citoyen mais entre les diverses incarnations de l'institutionnalité.

La réinvention de l'espace public suppose une définition claire des enjeux de pouvoir et une concentration des ressources à des niveaux territoriaux où peut s'exercer le pouvoir démocratique.

En forme de conclusion:

Sur le plan international, la décennie quatre-vingt-dix commence pour l'Amérique latine d'une certaine manière, en décembre 1989, avec l'intervention des Etats-Unis à Panama. La drogue devient alors le

paradigme directeur des relations des Etats-Unis avec l'Amérique latine. La décennie s'achève avec le 11 septembre 2001 qui met le pétrole et le terrorisme au cœur des nouvelles approches géo-stratégiques.

Les pays pétroliers acquièrent alors un poids nouveau: le Mexique, le Venezuela et la Colombie en particulier. Mais aussi les pays où la menace terroriste est patente, comme la Colombie, ou latente comme la plupart des pays andins et certaines régions pointées du doigt par le département d'Etat comme la fameuse zone de la "triple frontière". Mais l'Amérique latine est-elle condamnée à exister sur le plan international au travers de facteurs négatifs ou de ressources brutes: la drogue, le terrorisme, le pétrole...? Ou réussira-t-on à en faire un des grands pôles de stabilisation du monde moderne grâce à l'équilibre territorial et à l'équité sociale? C'est un des grands enjeux de notre temps. Le visage de la mondialisation dépendra en grande partie de la réussite de l'intégration latino-américaine.

Comme toujours, les maux et les atouts de l'Amérique latine sont des révélateurs des maux et des atouts du monde. L'Amérique latine n'est plus une région périphérique, retardée mais une région dont certains éléments sont pleinement intégrés dans la mondialisation et qui, pour le meilleur et pour le pire, nous indique en avant-garde, à traits accentués, les phénomènes de la mondialisation. Ainsi, les crises financières des années quatre-vingt-dix en Amérique latine sont le signe de l'inadaptation patente de l'architecture financière internationale. Non seulement les critères d'intervention et les "recettes" du Fonds monétaire international sont à revoir mais aussi les règles de circulation du capital et les capacités réelles des fonds d'intervention. L'Amérique latine est au premier rang des régions concernées par l'amélioration de la gouvernance mondiale, pour conquérir une influence mais aussi pour améliorer l'efficacité générale des systèmes politiques, efficacité qui doit être sociale au moins autant qu'économique.

Jean-Michel Blanquer
Directeur de l'Institut des hautes
études de l'Amérique latine
Université Paris III-Sorbonne Nouvelle